



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

psychiatrie

Question écrite n° 52846

Texte de la question

M. Jean-René Marsac attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les moyens attribués à la psychiatrie. La loi de financement de la sécurité sociale pose les jalons de la réorganisation de tout le système de soins avec la mise en place des premières mesures de la stratégie nationale de santé annoncée le 23 septembre 2013. La santé mentale constitue une des cinq priorités de santé publique de la stratégie nationale de santé. Denys Robiliard, député du Loir-et-Cher, a présenté dernièrement le rapport de la mission d'information parlementaire sur la santé mentale et l'avenir de la psychiatrie affirmant ainsi que la santé mentale est un sujet majeur pour notre pays. Il souhaite savoir si le Gouvernement envisage d'augmenter les moyens alloués à la psychiatrie pour mettre en œuvre cette stratégie nationale de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-René Marsac](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52846

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2731

Question retirée le : 1er septembre 2015 (Retrait à l'initiative de l'auteur)